

Direction des Services d'Archives

12, avenue Saint-Symphorien
56019 VANNES

Tél. 97.47.45.85

REF. : AS/MHR/725/AD/89

Monsieur Jean THEBAUT

18 rue Roger Martin du Gard
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 09 avril dernier au sujet des recherches généalogiques que vous avez entreprises.

Les nombreuses informations que vous indiquez ont retenu toute mon attention. Malheureusement, il manque les précisions indispensables qui permettraient de donner suite à vos recherches : en effet, sans indication précise de lieu (commune où sont nés, mariés ou décédés les intéressés), et de date (année, mois et jour de l'acte recherché), il ne m'est pas possible de faire retrouver les actes dont vous souhaitez avoir la copie.

En réalité, ces recherches de caractère personnel et privé vous incombent absolument ; c'est pourquoi je vous engage vivement à venir poursuivre vos travaux généalogiques aux Archives départementales. La salle de lecture est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h à 11h45 et de 12h45 à 17h30 ; croyez bien que le meilleur accueil vous y sera réservé.

Si vous ne pouvez vous déplacer, je vous prie de trouver ci-joint le nom et l'adresse de deux personnes qui effectuent ce genre de recherches pour des tiers moyennant rétribution.

- Mme LAUDIC
Square de Rohan
Bâtiment B
56000 Vannes

- Melle LE MOULLAC
Rés. Le Clos St Martin
Bâtiment A, appt. 6
56000 Vannes

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

*Vous trouverez ci-joint les
extraits d'actes pour lesquels
vous m'avez indiqué des
références précises.*

Le Directeur des Services
d'Archives

A. Sentilhes

Armelle SENTILHES

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Direction des Services
d'Archives

12, Avenue St Symphorien
56019 VANNES

BORDEREAU D'ENVOI DE PIECES

A M. Monsieur Jean THEBAUT.
.....
18. Rue Roger Martin du Gard.
.....
91700 - SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS.
.....

Objet : Recherches généalogiques.
.....

N.Réf : DP/SM/1684/AD/89.
.....

V.Réf :
.....

Désignation des pièces

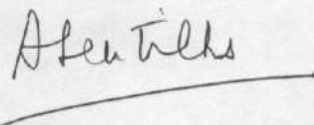
Motif de la transmission

- Extrait de baptême de Guillaume THEBAUD, le
09 juin 1776, à Saint-Allouestre.

En réponse à votre lettre du
04 novembre 1989.

Vannes, le

Le Directeur des Services
d'Archives



Armelle SENTILHES

Monsieur THEBAUT Jean
18, rue Roger Martin du Gard

91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

Service Etat Civil

Ste Geneviève, le 14 Février 1989

Réf : GEN N° 8

Monsieur le Maire

Je continue mes recherches d'états civils
sur ma famille côté maternel pour
construire mon arbre généalogique.

Ma mère s'appelle LEBORGNE Anne Angèle Aline
née à Locminé. Je voudrais recevoir par vos
services de mairie une photocopie ou copie intégrale
d'état civil concernant mon grand père.

Il s'agit de :

LEBORGNE Louis Jean Marie
né le 30.3.1906 à Locminé

ainsi que sa femme, ma grand mère.

GALLÉ Angèle Madeleine Mathurine.

Veuillez recevoir Monsieur le Maire de Locminé
l'expression de mes sentiments les plus respectueux

J. Thebaut

COURRIER ARRIVE LE :
21. FEV. 1989
MAIRIE DE PLESCOP

les Registres d'Etat-Civil de notre Commune
ne commencent qu'en 1863.

les Autres Registres sont aux Archives Départementales



la Commune d'ERDEVEN ne détient les registres
d'Etat Civil qu'à partir de 1800. Pour
obtenir la pièce demandée, veuillez vous
adresser Aux Archives Départementales
6000 VANNES.



Ste Genevieve des bois le 31 Janvier 1989

M^r THEBAUT Jean
18 rue Roger Martin du Gard
91700 Ste Genevieve des bois
(Né le 4-5-59 à Quimperle)

Monsieur Le Maire

J'effectue des recherches d'états de famille côté paternel pour édifier une généalogie. Mon père decédé THEBAUT Jean Léon Marie né à Quimperle voudrais donc recevoir par vos services : Une photocopie ou copie d'état civil concernant le dernier ascendant connu à ce jour.
Il s'agit de Monsieur :

THEBAUT Joseph Marie à
et père de François decédé à
PLUMELIN.

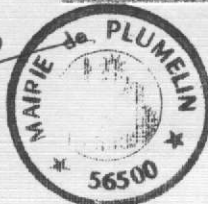
Nos registres à la mairie commencent à en 1808.

Nous n'avons rien trouvé sur ces parties décennales.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, veuillez agréer Monsieur le Maire mes sentiments respectueux.

Le Boterf : village de LA CHAPELLE-NEUVE qui est devenue une commune en 1867.

9 FEVR. 1989



N° X

Je soussigné, Maire de Plumelin, déclare avoir reçu de Monsieur Jean Thébaud, âgé de quarante-trois ans, domicilié à Quimperle, le dossier ci-dessus mentionné, relatif à la recherche de l'état civil de son père, Monsieur Joseph Thébaud, décédé à Quimperle. Le dossier est complet et conforme aux documents officiels. Je prie Monsieur Thébaud d'accepter mes excuses pour le retard de ma réponse et de croire en l'assurance de ma haute considération.